



MEESCHAERT

Asset Management

---

# RAPPORT ANNUEL

---

## ETHICARE

---

31 DECEMBRE 2021

---

Code LEI : 969500CZCUF3B38C1018

Société de gestion : Meeschaert Asset Management

Siège social : Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine • 75755 Paris Cedex 15

Dépositaire : CACEIS Bank

**Publication des prix d'émissions et de rachats** : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

# SOMMAIRE

## **RAPPORT DE GESTION**

Orientation des placements	2
Politique d'investissement	11
Déontologie	14

## **COMPTES ANNUELS**

18

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

## **COMPTES ANNUELS - ANNEXES**

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

# RAPPORT DE GESTION

## 1 – Orientation des placements

**OPC d'OPC** : jusqu'à 10 % de l'actif net

### OBJECTIF DE GESTION

: « EthiCare » a pour objectif sur l'horizon de placement recommandé de 3 ans, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite composé de 80 % de l'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government et de 20 % de MSCI EMU Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux et en mettant en œuvre une stratégie ISR.

Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

### INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est un indicateur composite composé de 80 % de l'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government et de 20 % de MSCI EMU Net Total Return. Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme.

L'indice ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans.

Cet indice est administré par ICE Benchmark Administration Limited et disponible sur le site : [www.theice.com](http://www.theice.com)

Ticker Bloomberg : EG01 Index.

Le MSCI EMU Net Total Return est un indice d'actions représentatif des marchés des moyennes à grandes capitalisations des 10 pays développés de l'union économique et monétaire européenne publié par MSCI (consultable sur [www.msci.com](http://www.msci.com)). Il est calculé dividendes réinvestis.

Cet indice est administré par MSCI Limited et disponible sur le site [www.msci.com](http://www.msci.com).

Ticker Bloomberg : MSDEEMUN

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des deux indices de références nommés ci-dessus sont inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Meeschaert Asset Management dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR»). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le FCP.

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

### Stratégies utilisées

#### 1) Sélection Extra-Financière – ESG

La stratégie d'investissement de « ETHICARE » repose en amont sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class » et d « intégration positive ». Effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne. Ainsi, dix études sectorielles et thématiques sont effectuées chaque année, pour approfondir les enjeux ESG spécifiques à chaque activité ainsi que pour identifier des entreprises à forte valeur ajoutée sociale ou environnementale.

L'application de critères extra-financiers dans le processus de sélection des titres est effectuée en amont puis est suivie du filtre des critères financiers.

Le filtre ISR est éliminatoire, les titres éligibles en portefeuille devront satisfaire aux critères extra-financiers. Meeschaert Asset Management utilise en complément d'agences de notation extra-financières (dont Sustainalytics), des études sectorielles et thématiques réalisées en interne ainsi que la recherche de Vigeo Eiris, Ethifinance, Proxinvest, et ECGS dans son process de gestion.

Le fonds applique la politique de sortie du charbon de la société de gestion qui concerne les producteurs d'électricité à partir de charbon et l'exploitation de mines de charbon.

La sélection se porte sur des entreprises qui selon notre analyse respectent la dignité humaine et agissent pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Une attention particulière sera donc accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales.

Les principaux critères d'analyse des entreprises sont :

- Les politiques sociales,
- La qualité de la présence dans les pays en développement
- Les politiques environnementales
- La gouvernance
- Le respect des droits de l'Homme
- Les relations nouées avec l'ensemble des parties prenantes (clients, fournisseurs, communautés locales, sociétés civiles, actionnaires...).

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des entreprises:

- Critères environnementaux : gestion des émissions de gaz à effet de serre, préservation de la biodiversité, gestion des déchets...
- Critères sociaux : formation et gestion des compétences, politique de santé et de sécurité, conditions de travail...
- Critères de gouvernance : indépendance du conseil d'administration, pourcentage de femmes dans les postes de direction, efficacité des systèmes de contrôle interne...
- Respect des Droits de l'Homme et droits du travail : lutte contre les discriminations, dialogue social ...
- Engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales : impact économique de l'entreprise sur ses territoires d'implantation ...

A titre d'exemples, quelques indicateurs pour la sélection des Etats :

- Critères environnementaux : classements de la performance environnementale des pays...
- Critères sociaux : taux de chômage, écart des rémunérations hommes / femmes...
- Gouvernance : classements des niveaux de corruption des différents pays...
- Sociétal : indice de développement humain...

#### a) Processus ESG – Obligation

L'univers de départ est constitué d'environ 1300 émetteurs, correspondant aux indices ICE BofAML ER00 et HEA0.

La démarche d'analyse s'effectue en fonction des critères suivants :

- score ESG Sustainalytics (Total ESG Risk Rating <= à 35) (échelle de notation allant de 0 à 100)
- niveau de controverses Sustainalytics (niveau de controverse < à 4 (échelle allant de 1 à 5))

L'univers des valeurs sur la base de ces critères est revu à minima trimestriellement.

### ***Intégration Positive***

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d'« Intégration Positive » vise à sélectionner des émetteurs Non-Notés, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

Les obligations « Green bond » ou « Social bond », font l'objet d'une analyse spécifique prenant notamment en compte le respect des Green Bond Principles et/ou Social Bond Principles, mais aussi la contribution des projets qui seront financés aux objectifs climatiques et RSE de l'émetteur.

Les Green Bond Principles et Social Bond Principles reposent sur quatre grands principes : Utilisation des fonds, Processus de sélection et évaluation des projets, Gestion et traçabilité des fonds, Reporting. Pour plus de détail consulter : <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/green-bond-principles-gbp/> et <https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/social-bond-principles-sbp/>.

Le poids des Green bonds et Social Bond dans le portefeuille a pour vocation d'évoluer en fonction du développement de ce nouveau marché.

### b) Processus ESG - Action

L'univers de départ est constitué d'environ 700 émetteurs, intégrant notamment l'indice Stoxx Europe 600. L'équipe ISR présente ses analyses dans un comité mensuel, qui regroupe des associations et ONG. Ces comités permettent de débattre sur les enjeux extra-financiers exposés. L'équipe ISR identifie, à la fin de chaque comité, les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base des critères présentés ci-dessus, pour les inclure dans l'univers d'investissement. Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Meeschaert Asset Management qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Cette sélection s'effectue selon une logique de classement, au sein de chaque secteur d'activités. Dans un premier temps, une approche quantitative permet d'éliminer les entreprises les moins bien notées par les prestataires externes. Les deux derniers déciles sont ainsi de facto éliminés (sont exclus les 20 % des titres ayant les notations les plus faibles). Dans un second temps, le reste du secteur est analysé qualitativement de façon approfondie, afin de classer les entreprises en fonction de leurs approches et de leurs évaluations ESG. Plus le secteur sera considéré comme sensible au niveau social et environnemental, et plus le degré de sélectivité sera exigeant.

L'équipe ISR complète son analyse par la veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place.

### ***Intégration Positive***

Pour élargir le périmètre investissable initial défini par l'approche best-in-class, une démarche complémentaire d'« Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Ce panier supplémentaire d'entreprises éligibles est compris entre 50 et 100 valeurs, et fait l'objet d'analyses internes en collaboration avec Ethifinance. Concernant la démarche « intégration positive », la SGP appliquera les mêmes contraintes que pour les autres valeurs sélectionnées, en termes de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et d'exclusion. (Cf. process décrit ci-dessus).

### c) Taux de Sélectivité

A titre indicatif, dans chaque poche (Obligations et Actions), au maximum 80% de l'ensemble des entreprises analysées tous secteurs confondus sont finalement éligibles et donc intégrées au périmètre d'investissement du fonds.

Au global, le taux d'exclusion par rapport à l'univers de départ sera supérieur à 20%.

#### d) Poids de l'ESG

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds doit être durablement supérieure à 90%. Ces pourcentages peuvent s'entendre soit en nombre d'émetteurs soit en pourcentage de l'actif net du fonds. Le calcul des normes chiffrées se fait, le cas échéant, sur la seule poche éligible du fonds, à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire.

Le portefeuille sera composé d'au moins 30% d'actifs autres que les titres de créances émis par les Etats, les collectivités territoriales et par les agences gouvernementales ou internationales publiques, ces derniers faisant l'objet d'une évaluation ESG.

Lorsqu'un titre ne respectera plus les critères exposés ci-dessus, le département de recherche ISR en informe le gérant, qui dispose au besoin d'un délai de 3 mois pour céder ce titre. Le choix du timing de vente dépendra des opportunités de marché et s'effectuera dans l'intérêt du porteur.

#### e) Investissement en OPCVM

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% maximum de l'actif net : Le fonds pourra investir dans des fonds ISR de Meeschaert Asset Management ayant une stratégie ESG assez proche. Certains critères de sélection pouvant être différents, la stratégie ISR du fonds pourrait ne pas être parfaitement harmonisée. Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le fonds pourra avoir recours à des OPC «Monétaires».

Les critères de sélection sont à la fois quantitatif (performances historiques, la volatilité, indicateurs de risque extrême...) et qualitatif (qualité de la société de gestion, processus de gestion, univers d'investissement, qualité du reporting, rendez-vous avec le gérant pour le suivi de ses opérations, reconnaissance de l'industrie : prix, récompenses, étoiles...).

Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

## 2) Analyse Financière

L'analyse financière est basée sur les critères suivants : La gestion s'effectue dans le cadre d'un processus de sélection basée sur des analyses financières historiques et des données prévisionnelles, définie en fonction des opportunités de marché.

Pour les titres en direct, le processus de sélection s'établit en 4 étapes distinctes:

- suivi et analyse (données économiques, données de marchés, analyses financières et crédit...),
- élaboration du scénario prévisionnel (décisions des banques centrales, prévisions de bénéfices,
- anticipations de l'évolution des courbes de taux...), stratégie d'investissement (choix de zone géographique, choix de secteurs, duration, choix des émetteurs...)
- construction du portefeuille.

Le risque de change sera maintenu en dessous de 20% de l'actif net.

Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net. S'agissant des investissements dans les pays émergents, les zones géographiques correspondent aux zones géographiques suivantes : Amérique centrale et du Sud ; Afrique, Europe de l'est, Russie ; Moyen Orient, Asie et Océanie (hors Japon, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie).

### Actifs (hors dérivés intégrés)

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

- **Actions** : entre **0 %** et **30 %** de l'actif net.  
Dans la limite de la fourchette de détention précisée le fonds investira dans des produits d'actions. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes les zones

géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 10% maximum de petites capitalisations).

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire** : entre **60 %** et **100 %** de l'actif net.  
Le Fonds peut investir en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'état ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori.  
L'allocation des différents types de titres ci-dessus n'est pas prédéterminée. Elle dépendra de facteurs macroéconomiques et techniques. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.  
Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et prend les dispositions nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note. La sélection des obligations convertibles et des TCN se fera exclusivement à travers une analyse interne, sans recours aux agences de notation.  
Les produits de taux seront investis en titres de notation supérieure ou égale à BBB - et / ou non notées. Cette notation est réalisée par la société de gestion sur base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.  
La société de gestion ne recourt pas uniquement à ces notations et utilise d'autres sources d'informations (publication des comptes, roadshows, analyses crédit...) pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.  
Le fond investira exclusivement dans des titres cotés en euro.  
La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8.  
Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés (bancaires, assurance ou hybrides à hauteur de 100% de son actif net).  
Le fonds n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles.
- **Actions et parts d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle** : entre **0** et **10 %** de l'actif net.  
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le FCP pourra détenir des parts ou d'actions d'autres OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, respectant les 4 critères d'éligibilité décrits à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier gérés par Meeschaert Asset Management ou d'autres sociétés de gestion.  
  
L'exposition actions du fonds ne dépassera en tout état de cause pas 30 % de l'actif net du fonds.
- **La gestion de la trésorerie** sera effectuée en titres du marché monétaire.

### Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille sans rechercher de surexposition.

Les engagements ne pourront excéder 100 % de l'actif net. Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- ◆ Réglementés
- ◆ Organisés
- ◇ De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ◆ Action
- ◆ Taux
- ◆ Change
- ◇ Crédit
- ◇ Autres risques (à préciser)

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture
- ◇ Exposition
- ◇ Arbitrage
- ◇ Autres natures (à préciser)

Nature des instruments utilisés :

- ◆ Futures
- ◆ Options
- ◇ Swaps
- ◇ Change à terme
- ◇ Dérivés de crédit
- ◇ Autres natures (à préciser)

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- ◆ Couverture du risque de taux
- ◇ Couverture du risque de crédit
- ◆ Couverture du risque actions
- ◆ Couverture du risque de change
- ◇ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ◇ Autre stratégie

Les contrats à terme sont utilisés comme instruments, peu onéreux et liquides, pour couvrir l'exposition globale du portefeuille au risque de taux, d'actions ou de change.

Les options sur les marchés à terme de taux d'intérêts ou de change sont utilisés pour protéger le portefeuille contre une hausse éventuelle des taux d'intérêts ou une baisse de la devise.

Il ne sera pas recherché de surexposition.

La somme de ces engagements est limitée à 100% de l'actif net.

Le fonds n'aura pas recours au Total Return Swap.

Le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier.

#### **Titres intégrant des dérivés :**

Titres intégrant des dérivés simples : le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples.

Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net et les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 100% de l'actif net.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes.

**Dépôts** : Néant.

**Emprunts d'espèces** : Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscription/rachats) et dans la limite de 10 % de son actif net, l'OPCVM peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces.



**Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :** Néant.

**Contrats constituant des garanties financières :**

Dans le cadre de la conclusion d'instruments financiers à terme conformément à la réglementation applicable, le FCP pourra être amené à verser et/ou recevoir une garantie financière dans un but de réduction du risque de contrepartie. Cette garantie financière peut être donnée sous forme de liquidité ou en titres financiers.

L'éligibilité des titres reçus en garantie est définie conformément à des contraintes d'investissement. Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties reçues par le FCP seront conservées par le dépositaire du FCP ou à défaut par tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur de la garantie.

**Risque Global**

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

**PROFIL DE RISQUE**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le FCP est exposé à divers types de risques qui en raison de la diversité des sous-jacents utilisés, se matérialisent rarement simultanément.

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

**Risque de perte en capital :** L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

**Risque de crédit :** Le fonds peut être investi en titres de créances ou obligations d'émetteurs privés ou publics et ainsi être exposé au risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur ou de défaillance de l'émetteur. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

**Risque de taux :** Le FCP sera investi en instruments obligataires, en cas de hausse des taux d'intérêts, la valeur des actifs investis à taux fixe peut baisser et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risque liés aux obligations convertibles :** La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque action** : La valeur des investissements et le revenu qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part, par des facteurs extérieurs tels que des développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

**Risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents** : Les investissements sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires. En outre, les mouvements de baisse peuvent être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés créant ainsi un risque de volatilité. Ces éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de change** : Une part de l'actif pouvant être libellée dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP peut être affecté par une modification en matière de contrôle des taux de change ou par toute fluctuation des taux de change entre la devise de référence et ces autres devises.

Si la devise dans laquelle un titre est libellé s'apprécie par rapport à la devise de référence, la valeur du titre va augmenter. A l'inverse, une dépréciation de cette même devise entraînera une perte de valeur du titre et une baisse de la valeur liquidative du fonds.

**Risque lié aux titres de créances subordonnés** : Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires).

Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque lié aux dérivés** : le recours aux instruments dérivés dans le cadre d'une stratégie de couverture peut réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et donc entraîner une sous exposition du portefeuille.

**Risque en matière de durabilité** : Il s'agit de tout évènement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel évènement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. Votre fonds ayant une stratégie ISR le risque en matière de durabilité est réduit en référence à sa politique ESG.

#### **Risques accessoires :**

Ces risques sont accessoires car la gestion n'expose pas le Fonds au-delà de 10 % de son actif net :

**Risque petites capitalisations** : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques (capitalisations boursières < 150 millions d'euros), peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Les petites capitalisations négociées sur Alternext ou sur le marché libre (marché non

réglementé), qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et qui sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidités sont, en général, plus volatiles que les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

**Garantie ou protection**

Néant.

**DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE**

3 ans.

| COMMISSAIRE AUX COMPTES

**PriceWaterhouseCoopers (PWC)**

---

## 2 – Politique d'investissement

---

### a. Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice

2021 ou la première année après une crise sanitaire qui a bouleversé les économies mondiales. L'annonce, début novembre 2020, par Pfizer puis Moderna du développement d'un vaccin très efficace contre les formes graves de Covid a accentué le rebond des marchés d'actifs risqués en fin d'année. Le 1er trimestre 2021 s'ouvre donc dans la perspective d'une poursuite de la réouverture des économies et très rapidement, les marchés actions des pays développés retrouvent leur niveau pré-covid, avec une performance de +10% de l'Eurostoxx 50 au T1. Ce début d'année positif n'occulte pourtant pas les défis qui attendent les investisseurs en 2021 : l'évolution du virus, le déploiement de la vaccination et le redémarrage des économies.

Car l'un des faits marquants sur les marchés financiers fut le retour des craintes inflationnistes. Pour soutenir la croissance, les gouvernements des pays développés ont mis en place des plans de relance sans précédent. Soulignons notamment le plan Biden de relance sociale de 1900 milliards USD qui s'accompagnera d'un plan infrastructure. L'Europe s'est quant à elle dotée d'un plan de relance de 750 milliards d'Euros dont le déploiement s'organise progressivement. Quant aux Banques Centrales, elles maintiennent au S1 2021 leurs mesures de soutien monétaire inédit avec des programmes d'achat d'actifs de grande ampleur : 120Mds USD/mois par la FED et une enveloppe de 1850Mds Euro par la BCE à travers le PEPP. Les anticipations de forte croissance de l'économie mondiale, tirée par ces politiques budgétaires expansionnistes et le discours toujours très accommodant des banquiers centraux, s'accompagnent d'une hausse inédite des matières premières et d'une désorganisation des chaînes d'approvisionnement. L'inflation devient donc le thème de l'année 2021. Il est rapidement acté qu'elle atteindra des niveaux records pour les 30 dernières années. Mais son caractère transitoire fait débat, alimentant un cycle de volatilité sur les taux longs américains et, dans une moindre mesure, en Europe. Ainsi, le 10 ans US, à 0.90% en début d'année, a progressé au T1 de 80 bp pour atteindre un point haut à 1.74% en clôture le 31/03. Quant au 10 ans allemand, il a lui aussi progressé pour atteindre -0.10% au plus haut mi-mai, soit une hausse de 50bp par rapport au 1er janvier. De part et d'autre de l'Atlantique, les taux longs ont ensuite évolué dans une fourchette de 50bp au gré des anticipations d'inflation et crainte de resserrement des politiques monétaires des banques centrales.

Aux risques inflationnistes se sont ajoutées de nouvelles vagues épidémiques. Le déploiement de la vaccination dans les économies développées s'est accéléré pour atteindre au S1 des niveaux de vaccination supérieurs à 50% de la population, permettant ainsi de réduire significativement les formes de cas grave et les contaminations. Sans pour autant y remédier totalement, ce qui s'est traduit par une troisième vague avec confinement au printemps en France. Des variants plus contagieux ont ensuite fait leur apparition avec notamment le variant Delta, responsable d'une quatrième vague, puis le variant Omicron en décembre qui lança la 5<sup>e</sup> vague, obligeant les gouvernements à accélérer la 3<sup>e</sup> dose de vaccination.

L'évolution des taux et les vagues successives de Covid ont été les principaux catalyseurs de la volatilité des marchés actions. Le régime de volatilité sur les marchés actions s'est nettement atténué à l'issue du T1 en dépit d'épisodes d'incertitudes entraînant ponctuellement les indices VIX (Vol S&P500) et V2X (Vol Eurostoxx50) sur des niveaux supérieurs à 20%. La progression de ces marchés a été notamment soutenue par les vagues de publications trimestrielles qui n'ont jamais déçu, confirmant à travers les communications des entreprises une reprise économique soutenue avec des PIB devant atteindre 6% de croissance en 2021 aux Etats-Unis et en Europe. A fin décembre, les indices actions européens et américains progressent ainsi respectivement de 24.10% (Eurostoxx50) et 28.68% (S&P), l'Europe étant pénalisée en fin d'année par la propagation inquiétante du variant Omicron. Les indices des marchés émergents, pénalisés notamment par des marchés chinois décevants, terminent en revanche l'année en territoire négatif (-

21.72%). Ex-Chine, leur performance est positive mais nettement en deçà des marchés occidentaux, à 8.55%.

Le marché du crédit a été épargné lors des 3 premiers trimestres par les épisodes de volatilité avec des primes Investment Grade oscillant dans une fourchette de 14bp. Les mouvements de taux n'ont pas suffi à affoler les investisseurs sur une classe d'actifs devenue un outil de politique monétaire pour la BCE. Ainsi, les primes de risque se sont établies en moyenne à 88bp par rapport aux emprunts d'Etat, ne suffisant pas à compenser le mouvement de hausse des taux. La performance de l'Investment Grade est négative en fin d'année à -1.02%. Ce qui n'empêcha pas le marché primaire d'être dynamique, même s'il est en retrait par rapport à 2020, avec 500Mds€ d'émissions. L'année fut logiquement plus volatile sur le High Yield avec une performance de 4% sur les 9 premiers mois. Ce marché fut ensuite pénalisé par un mouvement de hausse des taux brutale puis l'émergence du variant Omicron. Bilan, le High Yield Euro progresse de 3.35% en 2021, à la suite d'une année record en termes d'émissions, traduisant un intérêt croissant des investisseurs pour cette classe d'actifs. L'année 2021 confirme sur l'obligataire le développement des formats ESG, avec des émissions labellisées Green et Social qui ont doublé. Sans compter l'émergence d'un format resté jusqu'alors confidentiel : les Sustainability-Linked bonds, pour permettre à tout émetteur d'intégrer dans leurs émissions des objectifs de développement durable.

#### **b. Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.**

Pour accompagner cet environnement de reprise économique soutenue, en dépit d'une inflation des intrants perturbant certains secteurs, nous avons clôturé l'année avec 23% d'actions. Le fonds a notamment profité de la performance de valeurs à fort pricing power, dans la technologie (Cap Gemini, ASML) ou les thématiques de reprise : construction (Schneider, Geberit, Sika) et consommation (L'Oreal, EssilorLuxottica, Nestle).

En dépit du mouvement de hausse des taux, le secteur obligataire a également contribué favorablement à la performance du portefeuille grâce à une gestion active et aux titres d'émetteurs privés qui ont continué d'être privilégiés au sein du portefeuille.

#### **c. Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC**

Les thèmes ayant animé 2021, à savoir l'évolution de l'épidémie et l'intensité des pressions inflationnistes, vont persister en 2022 et devraient à nouveau être des éléments décisifs sur les marchés en 2022. Cette nouvelle année commencera avec probablement de nouvelles restrictions à venir pour faire face au variant Omicron en attendant que la campagne de vaccination pour la 3<sup>e</sup> dose fasse ses preuves. Il faudra en outre scruter les prochaines publications d'inflation, ainsi que l'évolution des relations entre les Etats-Unis et la Chine. Parmi les autres risques identifiés, les élections en France peuvent être source de volatilité tout comme les tensions géopolitiques autour de l'Ukraine et Taiwan. La dynamique de reprise économique ne devrait toutefois pas s'essouffler à court terme avec des Banques Centrales attentives au moindre dérapage dans les publications macro-économiques et des plans de relance vont être progressivement déployés. Ce qui conforte notre optimisme pour les actifs risqués à l'aube de cette nouvelle année.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

### **Performances annuelles**

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

ETHICARE	C cap	4.05 %
ETHICARE	I cap	4.78 %

Le benchmark du fonds réalise une performance de 3.64 % sur cette période.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

**Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)**

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
OSTISR CSH EON-I	FR0010529743	290852.91	290466
PUBLIC STORAGE 09/09/2030 0.5	XS2384697830	496940	0
LB BADEN-WUERTT 21/02/2031 0.375	DE000LB2CW16	298494	0
STELLANTIS NV 07/07/2028 4.5	XS2199351375	259662.19	0
AT&T INC 05/09/2029 2.35	XS1907120791	230637.53	0
SIGNIFY NV 11/05/2027 2.375	XS2128499105	227278.08	0
CAPGEMINI SE 15/04/2026 1.625	FR0013507852	0	216181.56
PEUGEOT 20/03/2025 2	FR0013323326	0	214084.38
SNAM 28/08/2025 1.25	XS1957442541	0	213358.9
BNP PARIBAS 14/10/2027 2.625	XS1120649584	0	210603.43

**Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)**

Type Instrument	Code ISIN	Libellé court valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0000970949	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS Part C	190000
OPCVM	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA PART C	285325.45
OPCVM	FR0013536240	MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH PART C	183692

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**Changements intervenus au cours de l'exercice**

- Ajout de l'article 8 SFDR
- Modification du risque accessoire sur les petites capitalisations
- Ajout du risque en matière de durabilité
- Changement d'adresse du siège de la société de gestion
- Mise à jour du nom du prestataire spécialisé ISR (ISS ESG)
- Changement du nom de la fondation (HELEBOR remplace "Fondation pour les soins palliatifs")

**Changements intéressant le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

- Remplacement indice MSCI par STOXX

---

## 3 – Déontologie

---

### **Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance**

En ce qui concerne la prise en compte des critères ISR dans les investissements réalisés, des études sectorielles et thématiques sont réalisées de façon mensuelle, en vue de la définition du périmètre d'investissement ISR. Dans ces documents, les enjeux ISR du secteur sont identifiés, et le profil ESG des entreprises y est décrit. Ces dix études annuelles sont présentées à tous les gérants et enregistrées sur la base de données commune à l'ensemble des équipes de Meeschaert Asset Management.

Meeschaert AM est également signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2020 pour répondre précisément à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte.

Les informations sur les activités ISR de Meeschaert Asset Management, La politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Meeschaert AM ([www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) )

### **Empreinte Carbone**

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi de Transition Énergétique et Écologique (article 173). Toutefois, la politique ESG de Meeschaert AM expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion.

### **Politique de sélection des intermédiaires**

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. MAM a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Meeschaert Asset Management est disponible sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com) à la rubrique Informations réglementaires.

### **Politique des droits de vote**

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Meeschaert Asset Management élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion à la Tour Maine Montparnasse au 33 avenue du Maine à Paris ou sur le site : [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com).

Meeschaert AM publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

## **Règlement SFDR et TAXONOMIE**

Article 8 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

### Notation extra-financière

Au 31/12/2021, en respect des critères de notation de la Société de Gestion, la note ISS ESG globale du portefeuille est de 55.60 sur une échelle de 0 à 100.

### Règlement Taxonomie

La stratégie d'investissement de votre fonds repose en amont sur la sélection d'émetteurs sur des critères ESG par une démarche de « Best-in-Class ». Cette analyse est effectuée à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés, elle est enrichie par les analyses réalisées par l'équipe de recherche ISR interne de la société de gestion. Seules les obligations des émetteurs qui correspondront aux critères extra-financiers définis dans le prospectus seront éligibles à l'actif du portefeuille. Le taux d'exclusion global du processus de sélection ESG est en permanence supérieur à 20%. La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille du fonds est supérieure à 90%. Ce pourcentage s'entend en pourcentage de l'actif net du fonds (hors liquidités détenues à titre accessoire). Au jour de la publication du Rapport de Gestion, la Société de Gestion ne dispose pas des éléments nécessaires au calcul du % d'actifs investis alignés sur la Taxonomie. Elle s'engage à le produire et à le diffuser dès que possible. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion.**

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération est décidée en cohérence avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de MAM. Cette politique n'encourage pas une prise de risque susceptible d'excéder le niveau de risque défini par MAM.

Conformément à l'article 319-10 10° du Règlement Général de l'AMF, un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable reflète des performances durables et conformes à la politique de risques en fonction de l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs conformément aux plans de rémunérations variables et aux résultats de MAM, liant ainsi de fait, les intérêts des collaborateurs avec ceux de MAM, de ses actionnaires et de ses investisseurs, à court et à moyen terme. Elle vise à reconnaître la performance individuelle voire collective dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte, des résultats mais aussi des comportements pour atteindre ceux-ci selon un référentiel commun à l'ensemble du Groupe Meeschaert. Afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération variable n'est pas directement et uniquement corrélée aux revenus générés.

MAM dispose d'un comité spécialisé en matière de rémunérations composé des 3 personnes suivantes :

- Le Président du groupe Meeschaert qui est aussi le Président du Conseil de Surveillance de MAM. Il exerce les fonctions de Président du comité de rémunérations de MAM.
- Le Secrétaire Général du groupe Meeschaert
- Le Président de la société de gestion MAM.

Le personnel concerné par les dispositions de rémunération correspond à toutes les personnes qui ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds et/ou de la société de gestion : dirigeants, gérants,



COO, responsables des fonctions de contrôle et de risques, commerciaux, personnel assimilés par leur niveau de rémunération.

L'attribution individuelle des parts variables de rémunération du personnel identifié est corrélée :

- d'une part, à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés
- d'autre part, aux résultats de MAM.

En conséquence des principes rappelés ci-dessus, la rémunération variable comporte :

- Une part acquise, ci-après « Part Acquise », qui représente 50% de la rémunération variable ;
- Une part conditionnelle, ci-après « Part Conditionnelle » qui représente également 50% de la rémunération variable et qui est soumise à la réalisation cumulative des quatre conditions suivantes :
  - ✓ Présence
  - ✓ Performance individuelle
  - ✓ Résultats de MAM
  - ✓ Respect des règles, chartes, et codes de déontologie en vigueur dans l'entreprise.

#### Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Les modalités de règlement différé des rémunérations variables ne s'appliquent pas lorsque le montant de la rémunération variable attribuée est inférieur ou égal à un seuil fixé à 100 000 euros.

La Part Acquise de la rémunération variable égale à 50% du montant total de la rémunération variable est versée en numéraire au plus tard le 30 avril de l'année N+1.

La Part Conditionnelle est versée en instruments financiers par tiers différé, sur les trois exercices postérieurs à celui de l'attribution.

La rémunération variable, y compris la part reportée, n'est payée ou acquise que si son montant est compatible avec la situation financière de la SGP et si elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle, des portefeuilles qu'elle gère et de la personne concernés. Le montant total des rémunérations variables est en général diminué d'une part substantielle lorsque la société de gestion de portefeuille n'est pas bénéficiaire et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres en référence à leur indicateur de référence.

Type d'instruments financiers versés : Le personnel identifié recevra du cash indexé sur un panier de fonds MAM représentatifs de la gestion mise en œuvre par la société de gestion dans le cadre de ses activités. Ces fonds seront représentatifs des trois types de gestion actions, obligations et diversifiées.

- Eléments quantitatifs

Meeschaert Asset Management en qualité de société de gestion de portefeuille dispose d'un agrément, dans le cadre de la gestion concernant les Organismes de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM), conformément à la Directive n°2009/65/CE (Directive OPCVM) et également dans le cadre de la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), conformément à la Directive n°2011/61/UE (Directive AIFM).

Les responsabilités qui incombent à Meeschaert Asset Management dans le cadre de ces deux dispositions sont relativement similaires et Meeschaert Asset Management estime que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relevant de l'administration d'OPCVM ou de fonds d'investissement alternatifs.

MEESCHAERT Asset Management a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2021 les montants suivants :

- Montant total brut des rémunérations fixes versées (excluant les paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant aucun effet incitatif sur la gestion des risques) : 4 007 k€
- Montant total brut des rémunérations variables versées : 1 266 k€.
- Nombre de bénéficiaires : 49.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel du gestionnaire dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de MEESCHAERT Asset Management ne permettent pas une telle identification par fonds ;

Aussi les chiffres ci-dessous présentent le montant agrégé des rémunérations au niveau global de MEESCHAERT Asset Management :

- Montant agrégé des rémunérations des cadres supérieurs : 1 162 k€ .
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de MEESCHAERT Asset Management dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds dont elle est la société de gestion (excluant les cadres supérieurs) : 2 657 k€

La politique de rémunération a été adoptée par le conseil de surveillance du 28/03/2017.



---

## COMPTES ANNUELS

---

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS Bank.



**ETHICARE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2021**

**ETHICARE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT  
Tour Maine Montparnasse  
33 avenue du Maine  
75755 PARIS Cedex 15

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ETHICARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



**ETHICARE**

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM



## BILAN ACTIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>16 723 612,90</b>	<b>14 874 620,97</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>3 333 907,26</b>	<b>2 899 376,95</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 333 907,26	2 899 376,95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>12 553 323,44</b>	<b>11 170 669,52</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	12 553 323,44	11 170 669,52
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>823 422,20</b>	<b>804 574,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	823 422,20	804 574,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>12 960,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 960,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>15 196,20</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	15 196,20	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>601 965,36</b>	<b>506 577,57</b>
Liquidités	601 965,36	506 577,57
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>17 340 774,46</b>	<b>15 381 198,54</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	16 896 801,86	15 327 367,16
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	306 996,50	-73 659,77
Résultat de l'exercice (a,b)	113 061,38	116 632,67
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>17 316 859,74</b>	<b>15 370 340,06</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>12 960,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	12 960,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 960,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>10 954,72</b>	<b>10 858,48</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 954,72	10 858,48
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>17 340 774,46</b>	<b>15 381 198,54</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FGBL BUND 10A 0322	1 028 220,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	10,19
Produits sur actions et valeurs assimilées	54 529,11	36 961,31
Produits sur obligations et valeurs assimilées	183 932,34	143 691,17
Produits sur titres de créances	0,00	34 704,89
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>238 461,45</b>	<b>215 367,56</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	3 042,63	3 987,08
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>3 042,63</b>	<b>3 987,08</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>235 418,82</b>	<b>211 380,48</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	122 842,65	96 919,71
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>112 576,17</b>	<b>114 460,77</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	485,21	2 171,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>113 061,38</b>	<b>116 632,67</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013299690 - ETHICARE I : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

FR0013299674 - ETHICARE C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts ETHICARE C	Capitalisation	Capitalisation
Parts ETHICARE I	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 EN EUR

	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>15 370 340,06</b>	<b>13 025 560,34</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 442 071,05	1 883 743,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-227 755,20	-25 848,64
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	345 212,87	73 809,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-45 153,72	-125 942,39
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 560,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-840,00	-12 069,61
Frais de transactions	-3 201,24	-4 663,15
Différences de change	0,00	-1,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	303 089,75	459 793,68
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>1 178 294,32</i>	<i>875 204,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-875 204,57</i>	<i>-415 410,89</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	12 960,00	-6 060,39
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>12 960,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>-6 060,39</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	112 576,17	114 460,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	-12 442,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>17 316 859,74</b>	<b>15 370 340,06</b>

(\*) Prime courue N-1 sur TCN imputée sur les différences d'estimation au lieu des revenus lors de la reprise comptable du fonds le 27/11/2020. Cela n'a pas d'incidence sur le calcul de la VL.



### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	199 798,09	1,15
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	203 955,50	1,18
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	581 612,20	3,36
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 567 957,65	66,80
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>12 553 323,44</b>	<b>72,49</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Taux	1 028 220,00	5,94
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>1 028 220,00</b>	<b>5,94</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 771 913,15	67,98	0,00	0,00	581 612,20	3,36	199 798,09	1,15
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	601 965,36	3,48
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	1 028 220,00	5,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	99 738,00	0,58	1 586 324,02	9,16	10 867 261,42	62,76
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	601 965,36	3,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 028 220,00	5,94
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	264 647,18	1,53	111 687,11	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	15 196,20
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>15 196,20</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	10 954,72
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>10 954,72</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>4 241,48</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part ETHICARE C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	9 167,233	1 442 071,05
Parts rachetées durant l'exercice	-1 429,213	-227 755,20
Solde net des souscriptions/rachats	7 738,020	1 214 315,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	37 791,189	
<b>Part ETHICARE I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 018,000	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part ETHICARE C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part ETHICARE I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
<b>Parts ETHICARE C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	67 650,15
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts ETHICARE I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 192,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			659 017,45
	FR0013536240	MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C	183 692,00
	FR0013333549	MAM SUSTAIN USA C1	285 325,45
	FR0000970949	MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C1	190 000,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>659 017,45</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	113 061,38	116 632,67
<b>Total</b>	<b>113 061,38</b>	<b>116 632,67</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts ETHICARE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 613,90	22 194,21
<b>Total</b>	<b>12 613,90</b>	<b>22 194,21</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts ETHICARE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	100 447,48	94 438,46
<b>Total</b>	<b>100 447,48</b>	<b>94 438,46</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	306 996,50	-73 659,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>306 996,50</b>	<b>-73 659,77</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts ETHICARE C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	108 076,69	-22 364,64
<b>Total</b>	<b>108 076,69</b>	<b>-22 364,64</b>

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Parts ETHICARE I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	198 919,81	-51 295,13
<b>Total</b>	<b>198 919,81</b>	<b>-51 295,13</b>



### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>11 431 914,31</b>	<b>13 025 560,34</b>	<b>15 370 340,06</b>	<b>17 316 859,74</b>
<b>Parts ETHICARE C en EUR</b>				
Actif net	1 885 487,90	2 595 735,18	4 650 389,62	6 084 525,08
Nombre de titres	13 493,004	17 121,900	30 053,169	37 791,189
Valeur liquidative unitaire	139,73	151,60	154,73	161,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,15	-1,07	-0,74	2,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	0,61	0,73	0,33
<b>Parts ETHICARE I en EUR</b>				
Actif net	9 546 426,41	10 429 825,16	10 719 950,44	11 232 334,66
Nombre de titres	1 018,000	1 018,000	1 018,000	1 018,000
Valeur liquidative unitaire	9 377,62	10 245,40	10 530,40	11 033,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-77,33	-72,09	-50,38	195,40
Capitalisation unitaire sur résultat	73,75	111,00	92,76	98,67

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE-REG	EUR	400	83 060,00	0,48
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	2 700	110 052,00	0,64
SAP SE	EUR	600	74 940,00	0,43
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>268 052,00</b>	<b>1,55</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK AS	DKK	1 130	111 687,11	0,64
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>111 687,11</b>	<b>0,64</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	1 260	75 146,40	0,43
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	900	15 187,50	0,09
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>90 333,90</b>	<b>0,52</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	511	78 346,52	0,45
ALSTOM	EUR	2 080	64 937,60	0,38
AXA	EUR	3 800	99 503,00	0,58
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	1 260	56 700,00	0,33
BNP PARIBAS	EUR	1 720	104 524,40	0,60
CAPGEMINI SE	EUR	700	150 850,00	0,87
EDENRED	EUR	1 400	56 798,00	0,33
ENGIE	EUR	5 265	68 518,71	0,39
ESSILORLUXOTTICA	EUR	915	171 324,60	0,99
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	730	30 535,90	0,17
KORIAN SA	EUR	2 912	81 070,08	0,47
L'OREAL	EUR	325	135 508,75	0,78
LEGRAND SA	EUR	565	58 138,50	0,33
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	220	159 940,00	0,93
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	790	113 878,50	0,66
ORANGE	EUR	3 860	36 334,18	0,21
ORPEA	EUR	460	40 526,00	0,23
PHARMAGEST INTERACTIVE	EUR	650	61 100,00	0,36
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 025	176 771,50	1,02
SEB	EUR	770	105 413,00	0,61
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 981	160 687,06	0,93
WORLDLINE SA	EUR	1 050	51 460,50	0,29
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 062 866,80</b>	<b>11,91</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	230	162 541,00	0,94
KONINKLIJKE DSM	EUR	500	99 000,00	0,57
STELLANTIS NV	EUR	4 764	79 453,99	0,46
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>340 994,99</b>	<b>1,97</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
LINDE PLC	EUR	330	100 980,00	0,58
UNILEVER PLC	EUR	2 005	94 345,28	0,55
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>195 325,28</b>	<b>1,13</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>SUISSE</b>				
GEBERIT NOM.	CHF	120	86 558,90	0,50
NESTLE NOM.	CHF	700	86 349,82	0,50
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	250	91 738,46	0,53
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>264 647,18</b>	<b>1,53</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 333 907,26</b>	<b>19,25</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>3 333 907,26</b>	<b>19,25</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE 4.75% PERP EMTN	EUR	100 000	108 908,49	0,63
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	200 000	220 617,03	1,27
LBBW 0.375% 21-02-31 EMTN	EUR	300 000	292 172,05	1,69
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>621 697,57</b>	<b>3,59</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BELFIUS BANK 3.125% 11-05-26	EUR	100 000	112 294,17	0,65
COFINIMMO	EUR	100 000	97 031,11	0,56
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 0.875% 28-04-30	EUR	100 000	102 755,21	0,59
ETHIAS VIE 5.0% 14-01-26	EUR	100 000	120 773,01	0,70
FLUVIUS SYSTEM OPERATOR 0.25% 02-12-30	EUR	200 000	193 415,21	1,12
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	200 000	199 305,58	1,15
KBC GROUPE 0.375% 16-06-27	EUR	100 000	100 513,53	0,58
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	100 000	99 653,84	0,57
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 025 741,66</b>	<b>5,92</b>
<b>DANEMARK</b>				
ORSTED 6.25% 26-06-13	EUR	20 000	22 402,03	0,13
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>22 402,03</b>	<b>0,13</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 0.5% 08-09-27	EUR	200 000	196 677,29	1,14
CAIXABANK 0.5% 09-02-29 EMTN	EUR	100 000	98 434,68	0,56
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI 1.35% 14-10-28	EUR	100 000	103 486,29	0,60
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>398 598,26</b>	<b>2,30</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	200 000	197 610,86	1,14
AT AND T INC 2.35% 05-09-29	EUR	200 000	224 314,96	1,30
DLR 2 1/2 01/16/26	EUR	100 000	110 491,31	0,64
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	100 000	98 488,98	0,57
PUBLIC STORAGE 0.5% 09-09-30	EUR	500 000	485 451,37	2,80
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 116 357,48</b>	<b>6,45</b>
<b>FINLANDE</b>				
UPM KYMMENE OY 0.125% 19-11-28	EUR	100 000	97 616,75	0,57
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>97 616,75</b>	<b>0,57</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	200 000	200 813,16	1,16
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	200 000	192 834,00	1,11
ALTAREIT 2.875% 02-07-25	EUR	200 000	215 712,14	1,25
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	225 000	252 786,93	1,46

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AXA TV PERP	EUR	68 000	63 817,19	0,37
BFCM 1.875% 04-11-26 EMTN	EUR	200 000	211 441,71	1,22
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL EIS10R+0.1% PERP	EUR	177 000	170 005,06	0,98
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	100 000	101 218,15	0,59
CA 0.125% 09-12-27 EMTN	EUR	200 000	195 668,81	1,13
CIE GEN DES ETS MICHELIN 0.0000010% 02-11-28	EUR	100 000	97 760,00	0,56
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	100 000	104 430,19	0,60
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	156 000	141 444,81	0,81
C N REASSURANCE MUTUELLE AGRI GROUPAMA 2.125% 16-09-29	EUR	200 000	208 060,82	1,20
COVIVIO 1.125% 17-09-31	EUR	200 000	204 626,92	1,18
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 11-06-29	EUR	200 000	208 516,81	1,21
CSSE FED 2.125% 12-09-26 EMTN	EUR	100 000	107 039,20	0,62
EDF 2.625% PERP	EUR	200 000	204 322,23	1,18
EDF 4.0% PERP	EUR	100 000	107 096,22	0,62
ENGIE 1.5% PERP	EUR	100 000	99 973,34	0,57
ENGIE 1.75% 27-03-28 EMTN	EUR	100 000	109 372,85	0,63
FIRMENICH PRODUCTIONS PARTICIPATIONS SAS 1.75% 30-04-30	EUR	150 000	164 133,50	0,95
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25	EUR	175 000	199 798,09	1,15
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.375% PERP	EUR	200 000	234 404,86	1,35
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	200 000	196 323,71	1,14
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 0.625% 14-09-28	EUR	100 000	97 957,28	0,57
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	200 000	211 569,77	1,22
ICADE SANTE SAS 1.375% 17-09-30	EUR	100 000	103 203,62	0,60
IMERYS 1.0% 15-07-31	EUR	200 000	196 536,95	1,13
KLEPIERRE 2.0% 12-05-29 EMTN	EUR	200 000	220 595,26	1,28
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	200 000	231 599,08	1,34
ORANGE 5.25% PERP	EUR	200 000	229 626,92	1,33
SG 0.5% 12-06-29	EUR	100 000	98 206,69	0,57
SUEZ SA 2.5% PERP	EUR	100 000	102 102,81	0,59
TEREGA 0.625% 27-02-28	EUR	100 000	99 672,53	0,57
VEOLIA ENVIRONNEMENT 1.94% 07-01-30	EUR	100 000	112 962,55	0,65
WORLDLINE ZCP 30-07-25 CV	EUR	1 750	203 955,50	1,18
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 899 589,66</b>	<b>34,07</b>
<b>IRLANDE</b>				
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	100 000	99 258,54	0,57
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	200 000	197 148,93	1,14
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>296 407,47</b>	<b>1,71</b>
<b>ITALIE</b>				
ACEA 0.25% 28-07-30 EMTN	EUR	100 000	96 287,59	0,56
ERG 0.875% 15-09-31 EMTN	EUR	100 000	98 887,10	0,57
ERG SPA LANTERN 0.5% 11-09-27	EUR	100 000	100 035,03	0,57
IREN 1.5% 24-10-27 EMTN	EUR	100 000	105 630,89	0,61
SNAM 0.0% 07-12-28 EMTN	EUR	200 000	192 626,00	1,12
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>593 466,61</b>	<b>3,43</b>
<b>JAPON</b>				
TAKEDA PHARMACEUTICAL 1.0% 09-07-29	EUR	100 000	103 019,91	0,59
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>103 019,91</b>	<b>0,59</b>
<b>LIECHTENSTEIN</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SWISS LIFE FINANCE I 0.5% 15-09-31	EUR	200 000	195 114,11	1,13
<b>TOTAL LIECHTENSTEIN</b>			<b>195 114,11</b>	<b>1,13</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CBRE GI OPENENDED FUND SCA SICAV SIF 0.5% 27-01-28	EUR	100 000	98 128,99	0,57
DANFOSS FINANCE I BV 0.375% 28-10-28	EUR	100 000	98 548,36	0,56
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.45% 18-03-28	EUR	100 000	100 471,00	0,58
SBB TREASURY OYJ 0.75% 14-12-28	EUR	200 000	191 388,30	1,11
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>488 536,65</b>	<b>2,82</b>
<b>NORVEGE</b>				
STOREBRAND LIVSFORSIKRIN TV 04/04/2043	EUR	100 000	113 252,79	0,65
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>113 252,79</b>	<b>0,65</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AEGON NV NLD10A PERP SUB *EUR	EUR	228 000	206 345,14	1,19
DIGITAL DUTCH FINCO BV 1.5% 15-03-30	EUR	100 000	105 079,33	0,60
EDP FIN ZCP 12-11-23 EMTN	EUR	100 000	99 738,00	0,58
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	EUR	200 000	248 255,01	1,44
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	100 000	101 570,49	0,59
POSTNL NV 0.625% 23-09-26	EUR	200 000	203 600,74	1,17
RELX FINANCE BV 0.5% 10-03-28	EUR	100 000	100 811,46	0,58
SIGNIFY NV EX PHILIPS LIGHTING NEW 2.375% 11-05-27	EUR	200 000	220 006,26	1,27
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 285 406,43</b>	<b>7,42</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
NATL GRID 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	200 000	196 762,23	1,14
RENTOKIL INITIAL 0.5% 14-10-28	EUR	100 000	99 353,83	0,57
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>296 116,06</b>	<b>1,71</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>12 553 323,44</b>	<b>72,49</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>12 553 323,44</b>	<b>72,49</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
GemAsia I	EUR	1 135	164 404,75	0,95
MAM LAUXERA HEALTHCARE GROWTH FUND Part C	EUR	7 600	183 692,00	1,06
MAM SUSTAIN USA C1	EUR	8 755	285 325,45	1,65
MAM TRANSITION DURABLE ACTIONS C1	EUR	4 000	190 000,00	1,10
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>823 422,20</b>	<b>4,76</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>823 422,20</b>	<b>4,76</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>823 422,20</b>	<b>4,76</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
FGBL BUND 10A 0322	EUR	-6	12 960,00	0,07
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>12 960,00</b>	<b>0,07</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>12 960,00</b>	<b>0,07</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>12 960,00</b>	<b>0,07</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-12 960	-12 960,00	-0,07

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-12 960,00</b>	<b>-0,07</b>
Créances			15 196,20	0,09
Dettes			-10 954,72	-0,07
Comptes financiers			601 965,36	3,48
Actif net			17 316 859,74	100,00

Parts ETHICARE C	EUR	37 791,189	161,00
Parts ETHICARE I	EUR	1 018,000	11 033,72



MEESCHAERT

Asset Management